



Investissez avec nous dans la révolution numérique



Comme chaque année, avant la fin du mois de février, les entreprises s'acquittent de la taxe d'apprentissage, et désignent les établissements de formation bénéficiaires d'une partie de cet impôt.

Le soutien financier que vous pourrez nous apporter en nous choisissant est une ressource indispensable au développement de notre école, la taxe d'apprentissage couvre en effet plus d'un quart de nos dépenses.

Je remercie chaleureusement ici les entreprises qui nous ont adressé jusqu'à présent une partie de leur taxe d'apprentissage.

L'application de la réforme de la taxe d'apprentissage en 2015 fragilise les écoles telles que la nôtre, habilitées uniquement à percevoir la catégorie B du barème (précisions sur le schéma au verso).

Les arbitrages que vous pourrez faire en 2016 en faveur de notre école sont donc plus que jamais déterminants.

Souhaitant pouvoir compter sur votre soutien en 2016, et vous en remerciant d'avance, je vous adresse mes meilleures salutations.

Yves Denneulin,
Directeur de l'Ensimag

Au sein du groupe Grenoble-Inp, l'Ensimag forme des ingénieurs généralistes du numérique de haut niveau. Près de 300 élèves ingénieurs sont diplômés chaque année. Après une année d'enseignement de tronc commun, ils s'orientent dans l'une des 5 filières de l'école :

- Ingénierie des systèmes d'information
- Modélisation mathématique, images et simulation
- Ingénierie pour la finance
- Systèmes et logiciels embarqués
- Internet, Services et Systèmes connectés

LES 5 PRINCIPES DE LA FORMATION ENSIMAG

- 1 Apprendre à apprendre, pour être capable de s'appropriier les futurs concepts et technologies grâce à des bases théoriques fondamentales solides.
- 2 Être autonome et choisir son parcours, pour construire son propre projet personnel et professionnel.
- 3 Comprendre la technologie, à travers des projets conduits en équipes et des mises en situation réelles.
- 4 Expérimenter l'environnement international, pour s'intégrer et diriger des équipes multiculturelles.
- 5 Connaître l'entreprise, par les stages, les cours de management et de création d'activité, les conférences professionnelles,...

ACCUEILLIR NOS ELEVES EN STAGE

Nos élèves recherchent des stages de niveau assistant ingénieur (8 semaines durant l'été en fin de 1^{ère} ou de 2^{ème} année), et des projets de fin d'études (20 semaines en 3^{ème} année, à partir de février).

L'EXPERIENCE INTERNATIONALE

Nos élèves devront dorénavant valider la compétence à travailler dans un contexte international, leur attention se portera donc particulièrement sur les entreprises qui proposent des stages à l'étranger.

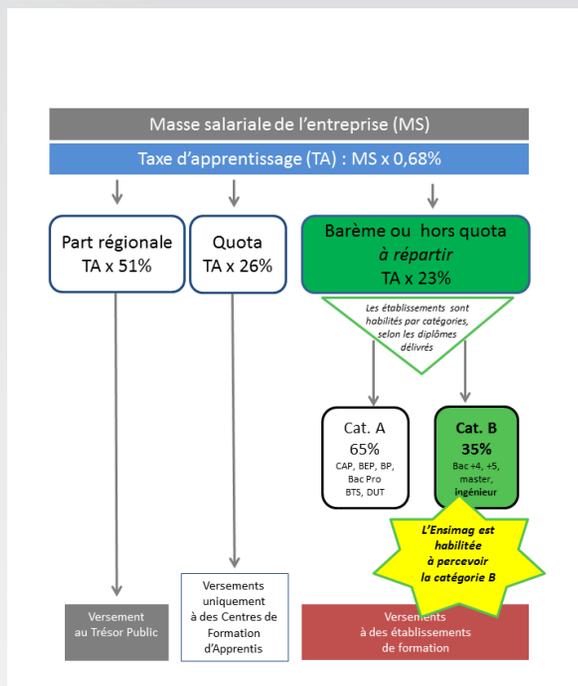
👤 VOS CONTACTS :

Service des relations avec les entreprises
Anne Le Capon, responsable des relations avec les entreprises : 04 76 82 72 70

Christine Matheret, gestionnaire : 04 76 82 72 75
taxe-apprentissage.ensimag@imag.fr

Pour assurer une traçabilité, informez-nous de vos intentions de versements à notre école.

Schéma simplifié de la répartition de la taxe



La taxe à répartir est versée par les entreprises à des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA).

Les OPCA reversent les fonds aux établissements bénéficiaires désignés par les entreprises.

Chaque OPCA utilise ses propres bordereaux, et l'identification des établissements de formation peut parfois manquer de précisions.

Il est important de communiquer à l'OPCA le numéro d'UAI de l'Ensimag, qui est un numéro officiel et unique permettant d'identifier sans ambiguïté l'établissement désigné.

L'Ensimag est habilitée à percevoir le barème (ou hors quota), en catégorie B.

Les coordonnées de l'Ensimag à indiquer à l'OPCA sont : Grenoble-Inp Ensimag - BP 72 - 38402 Saint Martin d'Hères

N° d'UAI : 0383399N

7500 diplômés dans tous les secteurs d'activité et sur les 5 continents



55% de nos élèves réalisent une partie de leur cursus à l'étranger



95% Taux net d'emploi à 6 mois



150 enseignants chercheurs et intervenants, dont certains issus d'entreprises partenaires